

Le Département de Seine-et-Marne lance la 2^{ème} édition du Prix Jeunes Talents

Fort du succès de la première édition, le Département de Seine-et-Marne met de nouveau la jeunesse à l'honneur avec la 2^{ème} édition du concours Jeunes Talents. Ce concours permet aux jeunes seine-et-marnais âgés de 11 à 25 ans d'exprimer pleinement leur talent artistique et de se faire connaître. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2025.

L'édition précédente a attiré plus de 60 candidats et récompensé 8 artistes en herbe lors de la cérémonie de remise des prix du 13 février. Face à cet engouement, le Département a décidé de reconduire l'événement en 2025 avec une nouveauté : la création de deux tranches d'âge pour chaque catégorie, 11-15 ans et 16-25 ans, afin d'adapter l'évaluation aux différents niveaux et favoriser l'épanouissement de chaque talent.

« La jeunesse seine-et-marnaise regorge de créativité, d'audace et de passion, et c'est précisément pour soutenir ces talents en devenir que le Département de Seine-et-Marne a créé le Prix Jeunes Talents. C'est d'ailleurs à travers ce prix que le Département affirme haut et fort son engagement en faveur des jeunes artistes », se réjouit Sarah Lacroix, Vice-présidente en charge de la jeunesse, de la réussite éducative et de l'innovation pédagogique.

Le Prix Jeunes Talents est ouvert à tous les jeunes du territoire qui souhaitent concourir dans l'une des 8 catégories suivantes :

- Théâtre : écriture, mise en scène, interprétation
- Seul en scène : écriture, mise en scène, interprétation
- Musique et chant actuel : composition, interprétation, performance, arrangement
- Musique classique : composition, interprétation, performance, arrangement
- Danse (toute esthétique) : chorégraphie, interprétation
- Arts plastiques et arts visuels (tout support)
- Arts du cirque (toute discipline)
- Littérature (tout genre littéraire) : création originale

À la clé, le Département de Seine-et-Marne récompense les jeunes lauréats de chaque catégorie avec un prix d'une valeur de 1 000 €. Ce prix peut être utilisé sous la forme d'un accompagnement par des professionnels qualifiés ou sous la forme d'une subvention.

De plus, un Grand Prix départemental d'une valeur de 4 000 € sera attribué à l'un des participants pour récompenser un talent d'exception.

« Nous œuvrons au quotidien pour que chaque jeune ait les moyens d'exprimer son potentiel. Cet engagement se traduit par des actions concrètes : lutte contre le harcèlement scolaire, inclusion des élèves en situation de handicap, promotion du para-sport, ou encore éducation au goût et à la santé. Ce prix s'inscrit pleinement dans cette dynamique en révélant, soutenant et valorisant les talents des jeunes Seine-et-Marnais », précise Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2025 et se font exclusivement en ligne sur le site du Département de Seine-et-Marne www.seine-et-marne.fr.

Les lauréats 2024 sont :

- Théâtre : Caroline RUYSSCHAERT
- Danse : Justine BOUGRIOT
- Arts plastiques : Clothilde NAURA
- Arts du cirque : Anaë THIERY
- Littérature : Inès MILAGH

Trois distinctions spéciales ont également été remises :

- Le Grand Prix départemental, remporté par Serginé NYOKA qui a également reçu le prix du concours Jeunes Talents dans la catégorie Musique et chant,
- Le Prix Jeune Talent Collégien : Lisa DESBOEUF (catégorie danse),
- Le Prix Spécial du Jury : Ninon CHARUEL (catégorie arts plastiques).

Découvrez les lauréats sur www.seine-et-marne.fr

Contact presse :

Pauline Maingre 06.72.84.70.49 pauline.maingre@departement77.fr